

09 mars 2022 à 18 heures

Présents : Tous les membres en exercice sauf :

Benoit Calame qui donne procuration à Gabriel Sauge , Anne-Laure Baroudel entre en séance à 18h28

Secrétaire de séance : Emmanuel Jacquot

Convocation du 01 mars 2022

II Comptes Administratifs 2021

M. le Maire présente les Comptes Administratifs et se retire pour le vote.

1) Budget Général

Fonctionnement :

- Dépenses prévues :	1 048 806.97	Recettes prévues :	1 048 806.97
- Dépenses réalisées	669 227.58	Recettes réalisées :	1 084 446.14

Excédent : 415 218.56

Investissement :

- Dépenses prévues :	1 565 036.28	Recette prévues :	1 570 746.28
- Dépenses réalisées	1 164 480.94	Recettes réalisées :	878 740.98

Déficit : 285 739.96

Excédent global : 129 478.60

Vote : 14 pour

2) Budget Eau

Fonctionnement :

- Dépenses prévues :	282 040.00	Recettes prévues :	282 040.00
- Dépenses réalisées :	251 316.92	Recettes réalisées :	288 344.46

Excédent : 37 027.54

Investissement :

- Dépenses prévues :	466 962.50	Recettes prévues :	466 962.50
- Dépenses réalisées	452 247.50	Recettes réalisées :	424 649.82

Déficit : 27 597.68

Excédent global : 9 429.86

Vote : 14 pour

3) Budget Bois

Fonctionnement :

- Dépenses prévues :	123 380.18	Recettes prévues :	123 380.18
- Dépenses réalisées :	97 435.36	Recettes réalisées :	125 782.30

Excédent : 28 346.94

Investissement :

- Dépenses prévues :	18 288.65	Recettes prévues :	18 288.65
- Dépenses réalisées :	15 911.05	Recettes réalisées :	10 288.65

Déficit : 5 622.40

Excédent global : 22 724.54

Vote : 14 pour

4) Budget CCAS (pour info)

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses prévues :	8 197.72	Recettes prévues :	8 197.72
	Dépenses réalisées :	3 174.89	Recettes réalisées :	8 571.72

Excédent : 5 396.83

5) Budget consolidé

Excédent global consolidé : 167 029.83

III SYDED

Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de granulés bois.

Considérant que la commune utilise des granulés de bois et adhère à ce groupement, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré :

- Approuve le renouvellement au groupement de commandes pour l'achat de granulés de bois et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote : 14 pour 1 Abstention

Taxe sur la consommation finale d'électricité

Reversement par le SYDED d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré :

- Accepte le reversement par le SYDED à la commune d'une fraction égale à 25 % du montant de la taxe sur la consommation finale d'électricité perçues sur le territoire de la commune à compte du 1er janvier 2023

- Donne délégation au Maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Vote : 14 pour 1 contre

IV Courriers - Infos

Frais de congrès

Dans le cadre des fonctions de maire, d'adjoints, de conseiller municipal, l'article L 2123-18 du GCCT donne droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux.

Il y a donc lieu de prendre une délibération relative à ce sujet.

Vote: 15 pour

ONF

Mme Emilie Oudot présente le programme de travaux 2022.

Vote : 15 pour

Election présidentielle 10 et 24 avril 2022

L'élection présidentielle aura lieu les 10 (1er tour) et 24 avril 2022 (2ième tour). Afin de faciliter l'organisation, Le scrutin sera ouvert dans la salle du Pré-Rondot de Grand'Combe Châteleu en raison des travaux dans le bâtiment de la mairie.

Nettoyage de printemps

A l'initiative des communes du Val de Morteau il a été décidé de réaliser à la même date une journée de passage des déchets dans toutes les communes de la CCVM.

Cette journée sera l'occasion de faire une action d'ampleur contre les déchets sauvages et en faveur de notre cadre de vie et de la nature.

La commune de Grand'Combe Châteleu vous donne rendez-vous salle de convivialité (place du Pré-Rondot) le samedi 2 avril 2022 à 9 heures.

Solidarité UKRAINE

Les 8 communes du Val de Morteau soutiennent ONG UKRAIDE pour organiser la collecte de dons au profit des victimes de guerre.

2 points de collecte : **Garage Bize** 19 rue René payot 25500 Morteau du lundi au samedi de 14 h à 19 h
Emmaüs : Zone les Prés Mouchets 25500 Les Fins Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h à 11 h et 14 h à 16 h

Les personnes âgées et/ou handicapées qui auraient des dons et n'ont pas la possibilité de se déplacer au lieu de collecte sont invitées à prendre contact avec leur mairie 03 81 68 80 21

L'ordre du jour étant épuisé, les Conseillers n'ayant plus de questions, le Maire lève la séance à 19h 30

Le Maire

Jean-Pierre FRIGO



Le secrétaire

Emmanuel JACQUOT